

Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal)

OLIVIER DEHOORNE ET ABDOU KHADRE DIAGNE

Résumés

L'économie traditionnelle de la Petite Côte sénégalaise connaît aujourd'hui un processus de mutation au profit du tourisme qui bouleversent son organisation. Le tourisme international connaît une croissance rapide, principalement dans le secteur de la station balnéaire de Sali. La nouvelle physionomie du littoral est désormais marquée par le développement de résidences secondaires et de villas détenus par des Sénégalais et des investisseurs étrangers. Le développement d'une économie touristique, qui s'accompagne d'une modernisation de l'espace de vie, n'est pas sans soulever d'importantes difficultés d'ordre social, économique et environnemental, avec des interactions complexes. Les espaces jadis réservés à l'agriculture et à la pêche ne résistent à la progression du tourisme et à la spéculation foncière. Certaines catégories de populations locales tentent de se reconverter dans ce nouveau secteur d'activité, d'autres sont contraintes de se redéployer vers des secteurs ruraux intérieurs. La mise en tourisme, récente et rapide, de ce secteur du littoral sénégalais pose de sérieux problèmes en terme de gestion, d'orientation de ce développement décidé par un Etat, soutenu sur le plan international, où priment les aspects économiques.

The traditional economy of the Petite Cote (Senegal) is currently experiencing a process of change for the benefit of tourism, which upset his organization. International tourism is growing rapidly, primarily in the area of the seaside resort of Sali. The new face of the coastline is now marked by the development of second homes and villas owned by Senegalese and foreign investors.

The development of a tourist economy, which is accompanied by a modernisation of living space, is not without raising significant difficulties in social, economic and environmental development, with complex interactions. The space once reserved for agriculture and fisheries not resist the growth of tourism and land speculation. Some categories of local people trying to convert in this new sector of activity, others are forced to redeploy to areas rural interior. The setting tourism, recent and rapid, this sector of the Senegalese coast poses serious problems in terms of management, policy development decided by a State, supported at the international level, where economic aspects have priority.

Entrées d'index

Mots-clés : tourisme international, travail, modernisation, Sénégal, enjeux de développement, Petite Côte

Keywords : development issues, international tourism, work and modernization, Petite Cote, Senegal

Introduction

- 1 Au cours de la dernière décennie du XX^{ème} siècle, le secteur touristique sénégalais a connu une croissance soutenue : les flux internationaux sont passés de 246 000 arrivées en 1990 à 427 000 en 2002. Avec plus de 210 millions de \$US en 2003 (contre 167 millions \$ US en 1990), le tourisme est devenu le second fournisseur de revenus après la pêche ; ses revenus devançant désormais ceux des phosphates et de l'arachide. La croissance régulière de ce secteur profite essentiellement à la région de la Petite Côte.
- 2 Située sur la façade atlantique du Sénégal, cette région, réputée pour la douceur de son climat, a longtemps été un lieu de villégiature privilégié pour les élites sénégalaises et des militaires français qui y construisirent des résidences secondaires pour des pratiques récréatives de fin de semaine. Depuis la fin des années 1970, le littoral a fait l'objet de projets orientés vers le tourisme international sous l'impulsion du gouvernement sénégalais, notamment autour de la station de Sali. Les changements engendrés par ces nouvelles dynamiques économiques et territoriales sont désormais considérables ; les formes de production et de consommation développées sur ce littoral s'inscrivent désormais dans la logique du marché touristique mondial, d'une globalisation économique avec une circulation accrue des capitaux, des populations de plus en plus mobiles (avec plus ou moins de facilités selon leur nationalité) et de jeunes retraités occidentaux qui profitent de leur temps libre et des avantages que leur confèrent leur pouvoir d'achat dans ce pays en développement.
- 3 La mise en tourisme de cette zone s'inscrit dans la logique de promotion de nouvelles destinations balnéaires « tropicales » qui doivent répondre aux enjeux que représente la nouvelle dimension d'un tourisme exotique « de masse » à la recherche de quelques bases privilégiées. La Petite Côte se positionne alors comme une nouvelle périphérie vis-à-vis des marchés émetteurs européens, proposant le soleil pendant l'hiver, sans négliger l'atout de la langue française pour les marchés francophones.
- 4 L'étude propose une première présentation des lieux, puis des différentes phases de touristification, pour mettre ensuite l'accent sur les différentes transformations induites par ces nouvelles logiques de développement. Ces premiers enseignements permettront de s'interroger sur les conditions nécessaires pour promouvoir un développement plus durable et solidaire dans cette région.

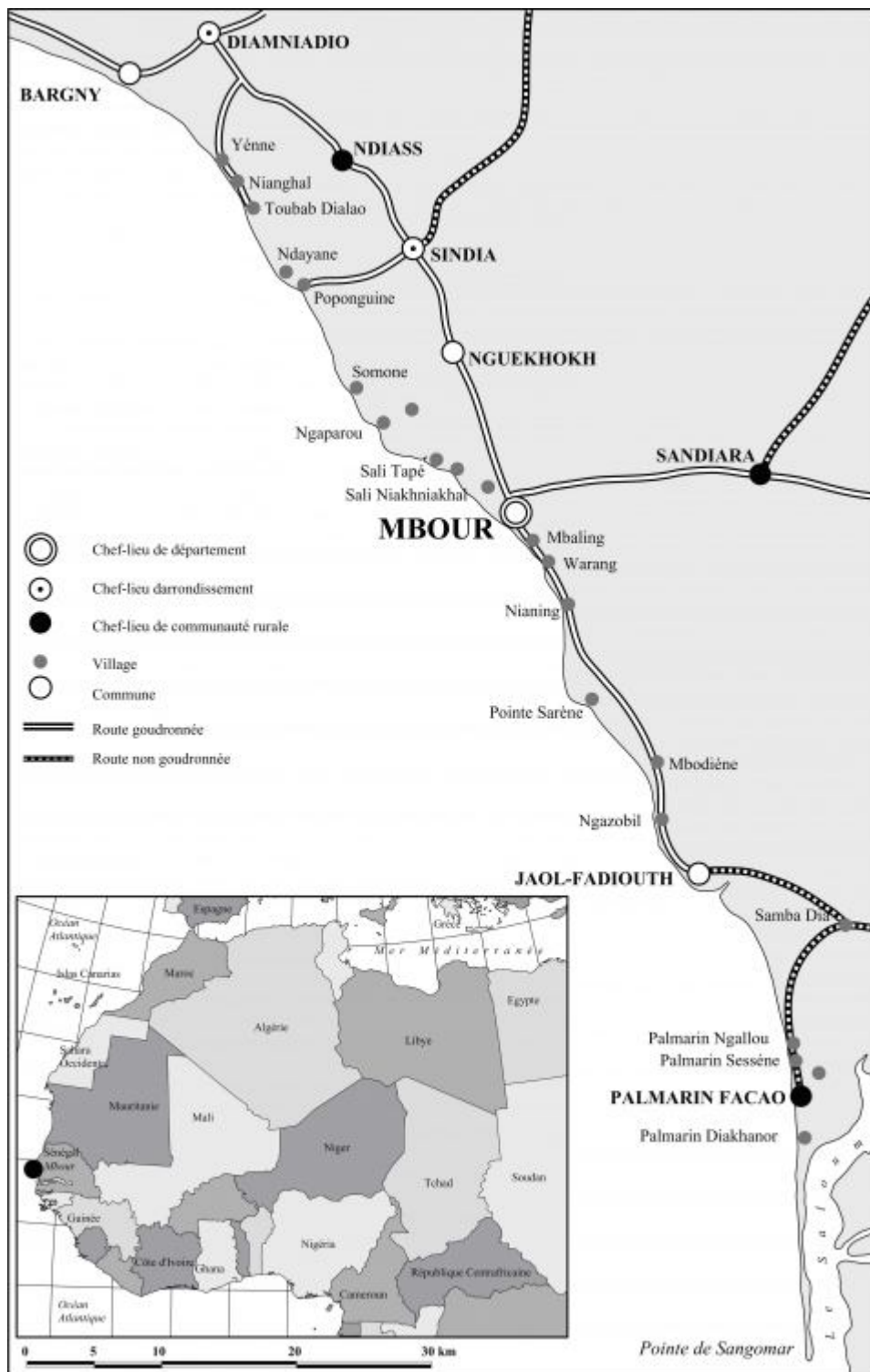
I. La Petite Côte : l'ouverture d'une économie traditionnelle dans le cadre d'un projet national

- 5 La Petite Côte s'étire sur environ 110 kilomètres, depuis le sud de Bargny jusqu'à la pointe de Sangomar (Figure 1). Cette zone se compose d'une vingtaine de villages et des zones urbaines de Mbour et de Joal Fadiouth (Ciss 1983). Les emprises touristiques se concentrent sur environ 90 kilomètres de rivage, depuis Bargny jusqu'à Joal fadiouth. Aux falaises rouges qui prédominent dans la partie nord (de Minam à Gueréo) succèdent de larges plages plus au sud comme celles de Ngaparou, Sali, etc. (Diop 1986). Réputée pour la douceur de son climat, entre 17 et 28 degrés, la Petite Côte, a été un lieu de repos pour les élites sénégalaises et des premiers soldats français qui y construisirent des résidences secondaires pour un tourisme de proximité. Les précipitations annuelles du secteur, entre 600 et 800 millimètres, ont lieu essentiellement lors de la basse saison touristique (de juillet à octobre).
- 6 Si certaines données d'ordre naturel sont réunies pour définir un potentiel touristique intéressant, les facteurs déterminants du processus de mise en tourisme relèvent de volontés

politiques qui, confortés par l'existence de stock de touristes potentiels, ont décidé de concentrer leurs actions sur ce secteur littoral dans le but de créer les conditions nécessaires pour produire de nouveaux revenus pour le pays.

- 7 Jusqu'en 1993 l'activité touristique restait instable ; elle s'était même détériorée au début des années 1990 en raison d'une perte de compétitivité, de l'insuffisance des investissements et d'un manque de lisibilité des produits de la destination sur les marchés internationaux. Or les objectifs du gouvernement envers le tourisme sont doubles : il s'agit de promouvoir un nouveau secteur économique qui doit procurer des revenus et des emplois mais aussi participer à la réduction du déficit de sa balance commerciale. Les initiatives étatiques sont donc claires : des zones d'accueil spécifiques sont aménagées avec le soutien de la Banque Mondiale, une politique de vols charters est lancée et un Fonds de promotion touristique est créé dans les années 1980. Il faut aussi souligner les enjeux autour de la dévaluation du Franc CFA en 1994 qui a amélioré la compétitivité de la destination Sénégal ainsi que la communication internationale autour du rallye Paris-Dakar.
- 8 Désormais le tourisme s'affirme au point de devenir l'une des principales industries de l'économie sénégalaise, au second rang après la pêche. Les recettes du tourisme ont couvert la totalité des importations de riz et près de 29% des importations de pétrole entre 1994 et 1995.

Figure 1 : Situation de la Petite Côte au Sénégal



9 C'est dans ce contexte que l'accent fut mis sur les perspectives touristiques du littoral sénégalais et notamment de la Petite Côte. La Société d'Aménagement et de Promotion de la Petite Côte (SAPCO) fondée en 1975 s'emploie à favoriser l'essor du tourisme dans cette région où l'économie traditionnelle reposait sur une pêche artisanale combinée avec une agriculture de subsistance. A côté des pratiques touristiques domestiques, dominées par les classes aisées sénégalaises lors des week-ends et les vacances estivales sénégalaises (la capitale n'étant qu'à une heure de voiture), se met en place une logique touristique internationale au profit de ressortissants européens qui choisissent de séjourner sur ces rivages tropicaux pendant l'hiver boréal.

10 Le littoral de la Petite Côte abrite désormais la première station touristique africaine au sud du Sahara : Sali et d'importants villages de vacances parmi lesquels le domaine de Nianing, le club Aldiana et le centre touristique de Mbour. La fréquentation s'est accélérée à partir des années 1990 passant de 70 000 personnes en 1988 à 140 000 en 1999 (cf. Ministère du

tourisme et des transports aériens, 2000). Au cours de la dernière décennie, la station de Sali a connu une hausse de 132% de son activité avec plus de 100 000 touristes internationaux (soit 22% de l'ensemble des touristes enregistré au niveau national). L'ensemble du secteur de la Petite Côte attire désormais près du tiers des flux touristiques du Sénégal, ce qui le place au second rang national derrière la région de Dakar.

II. Des structures d'accueil entre tourisme international et tourisme national

- 11 Les structures d'hébergement se partagent entre quelques gros centres hôteliers internationaux et des résidences secondaires et para-hôtelières diffuses sur le linéaire côtier ; ces modes d'hébergement répondent à des logiques nationales et des mobilités internationales.

II.1 Des premières résidences de villégiature à l'essor des résidences secondaires

- 12 Très tôt, la Petite Côte fut un espace de villégiature apprécié par les fonctionnaires et militaires français séduits par ses paysages (comme ceux de la lagune de Mbodiène), la douceur de son climat et sa tranquillité (Ciss 1983). Les usages ont ensuite évolué au gré des motivations des nouveaux propriétaires tels les Sénégalais riches et les expatriés. A l'origine la résidence secondaire n'était qu'une demeure fort simple, occupée lors des périodes de repos. Leurs fonctions et leurs physionomies ont complètement changé aujourd'hui. Elles deviennent d'imposantes bâtisses munies de mobiliers et d'équipements modernes et sophistiqués. Des signes extérieurs de richesse permettent d'afficher son statut social à l'image des constructions qui jalonnent le littoral de Mbodiène à Todd. Les propriétaires de ces résidences, dont les superficies varient entre 150 et 400 m², privilégient les emplacements les plus proches de l'océan (les pieds dans l'eau) sans soucis du respect du Domaine Public Maritime [DPM] qui impose une distance d'au moins 20 mètres. La valeur de ces résidences secondaires varie entre 20 et 50 millions de FCFA (soit entre 28000 \$US et 71000 \$US) tandis que celles des populations locales dépassent très rarement 10 millions de Fcfa (environ 15000 \$US). Du fait de leur pouvoir politique et/ou financier, la plupart des propriétaires occupent les lieux en toute impunité, violant de fait l'article 9 de la Loi sur le Domaine National. Selon cette loi, ces espaces publics ne peuvent en aucun cas devenir des propriétés privées, nul ne peut les acquérir pour une période indéfinie et la construction d'habitation en dur y est proscrite. Aujourd'hui, le constat est spectaculaire : beaucoup de propriétaires font du « *business* » avec leurs maisons qu'ils vendent ou louent au gré des opportunités du marché. Force est de reconnaître que la législation et les lois environnementales ne dérangent pas les propriétaires qui s'adonnent à la spéculation immobilière.

- 13 De nouveaux quartiers résidentiels organisés autour des résidences secondaires renforcent les logiques de l'urbanisation touristiques le long de la Petite Côte, comme à Warang, Popenguine, Somone, etc. Ces résidences transgressent fréquemment les normes les plus élémentaires du code de l'urbanisme sans aucune conséquence pour leurs propriétaires en dépit de la loi sur le domaine national (Loi 64-46) et le code de l'Environnement (Loi 83-05 du 28 Janvier 1983) (Diagne 2000). Cette urbanisation incontrôlée se réalise aussi au détriment des espaces traditionnellement destinés à l'agriculture (Diagne 2001). Des réserves foncières disparaissent, convoitées par des personnalités de l'ancien comme du nouveau régime et de différents acteurs « haut placés ». L'aménagement des équipements de loisirs dans les espaces traditionnels (villages) se traduit quelquefois par des oppositions ouvertes avec les villageois comme en témoignent les récents événements de Warang où les villageois s'opposaient à la construction d'un centre sportif de huit hectares par une personnalité politique du

gouvernement. Le conflit s'est finalement terminé entre les mains de la justice qui a condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis les villageois (*walfadjri* 14 septembre 2001).

14 Aujourd'hui avec l'ascension du tourisme, la Petite Côte est minée par de graves litiges fonciers au niveau des villages les plus prisés (Warang, Nianing, Sali, Somone, Popenguine, etc). La terre est convoitée et les alliances d'intérêts autour de la vente des terrains agricoles pour des résidences secondaires et autres installations touristiques sont multiples. Ces transactions donnent lieu à une importante spéculation qui implique diverses autorités locales (notables, conseillers ruraux, autorités administratives, etc.), corruption et arrangements occultes règlent les affaires. Toutes les villas secondaires construites le long du littoral de Popenguine à Somone en passant par Ngaparou, Sali, Mbour, Warang et Mbodiène appartiennent à des personnalités proches du pouvoir politique ainsi qu'à de nouveaux riches (*Walfadjri*, 23 août 2001, Diallo 1997). Ce phénomène prend actuellement une ampleur nouvelle avec l'arrivée de promoteurs immobiliers étrangers (européens en général et français en particulier) qui se lancent dans la construction des résidences locatives destinées au marché touristique international, notamment dans les villages de Sali, Toubab Dialao et Somone. Par ces locations moins onéreuses, ils proposent en quelque sorte une alternative aux prix exorbitants imposés par les hôtels internationaux en attirant de nouvelles clientèles qui donnent une autre dimension à cette destination.

15 Actuellement le secteur littoral de la Petite Côte connaît un développement soutenu des résidences privées qui s'inscrivent dans des projets de migration définitive ou saisonnière (lors de l'hiver boréal) ; les propriétaires, principalement des Français et des Européens, sont souvent proches de la retraite. L'image du littoral de la Petite Côte, jalonnée de résidences secondaires, a profondément changé ; certains secteurs littoraux commencent à présenter un linaire urbanisé à dominante touristique d'une dizaine de kilomètres. Pour l'heure, il n'existe pas de données officielles concernant le décompte des résidences secondaires ainsi construites le long du littoral. Selon nos recensements, leur nombre est passé de quelques 800 unités à plus de 2000 en l'espace d'une décennie (Diagne 2000).

16 En définitive, l'accroissement des résidences secondaires sur le littoral de la Petite Côte est la résultante d'une combinaison de flux économiques et humains nationaux et internationaux. Sur le plan intérieur, il faut insister sur le rôle des populations citadines enrichies, notamment dakaroises, confrontées à des nuisances urbaines croissantes : pollution, insécurité et inflation immobilière (Diagne 2000, 121). Combinée à une demande internationale, ces réalités alimentent un marché immobilier spéculatif entretenu par des investisseurs nationaux et étrangers. Les transformations sont brutales pour les populations locales déphasées face à ces nouveaux enjeux. La construction des hôtels et des villages de vacances, notamment aux abords de la station de Sali intensifie davantage les spéculations foncières.

II.2 L'organisation d'une hôtellerie à vocation internationale

17 Longtemps, l'aménagement touristique dans la Petite Côte a été réduit à la présence de quelques hôtels. Des hôtels de grands standings tels que le domaine de Nianing, le club Aldiana, de la station de Sali continuent de dominer l'activité (Tableau 1). La presque totalité de ces structures hôtelières appartient à des étrangers (tour-opérateurs ou compagnie aérienne) particulièrement des Français (Tableau 2). Plus de 138 000 touristes ont séjourné dans ces structures d'hébergement en 1990 (soit presque un doublement en une décennie) ; la station balnéaire de Sali concentre la moitié de ces séjours (Tableau 3). Les touristes qui visitent le Sénégal viennent principalement de France (50%) et d'Europe (moins de 20%). Le marché africain représente 23% des arrivées. Les arrivées du Canada et de l'Amérique du Sud ne représentent que 0.3% et 0.1% respectivement (Ministère du Tourisme, 2002). Outre son positionnement en tant que périphérie méridionale et éloignée du bassin touristique euro-méditerranéen (Dehoorne, 2003), son activité est marquée par une forte saisonnalité. La période allant des mois de novembre à mai, qui correspond à l'hiver européen, constitue la

haute saison environ les trois quarts des arrivées internationales. A l'inverse, pendant le reste de l'année, les taux de remplissage dépassent à peine 25 à 30% ; certains établissements n'hésitent pas à fermer ponctuellement malgré leurs charges fixes. Durant cette période qualifiée « de saison morte », plus de la moitié de la main d'œuvre reste en chômage

Tableau 1 : Évolution de la capacité des principaux hôtels de la Petite Côte (en lits)(1988-1999)

| Réceptifs | Années | 1988 | 1992 | 1996 | 1999 |
|-----------------------------|--------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Station de Sali | | 1638 | 1638 | 1745 | 1895 |
| Aldiana | | 580 | 580 | 580 | 580 |
| Centre Touristique de Mbour | | 210 | 210 | 210 | 210 |
| Domaine de Nianing | | 280 | 348 | 441 | 441 |
| Club Baobab | | 240 | 240 | 240 | 240 |
| Total | | 2948 | 3016 | 3216 | 3366 |

Source : Ministère du Tourisme et des transports Aériens du Sénégal (2000)

Tableau 2 : Nationalité des hôteliers et directeurs des réceptifs à Sali

| Réceptifs | Propriétaire | Nationalité du propriétaire | Nationalité du directeur |
|----------------|----------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Filaos | Nouvelles frontières | France | France |
| Palm beach | FRAM | France | France- Sénégal |
| Savana Koumba | Boku War | Sénégal | France |
| Savana Saly | Daniel Bredoti | France | France |
| Teranga | Groupe Tequer | Turquie | France |
| Saly hotel | Camy Renal | France | France |
| Neptune | Camy renal | France | France |
| Bougainvillées | Moche-Wade | France-Sénégal | Sénégal |
| Royam | Bela-Friso | France | France |
| Espadon | Groupe de Français | France | France |

Source : Enquêtes personnelles (2001)

18 L'ampleur des investissements exigés par le tourisme international constitue le principal motif de l'exclusion des investisseurs nationaux. Criss (1983) l'évalue à plusieurs millions de FCFA par chambre. Parmi les autres facteurs contraignants et/ou limitants soulignons la lourdeur de la fiscalité sur les produits destinés au tourisme, le coût élevé des facteurs techniques de production (eau, électricité, téléphone, main d'œuvre...) qui dépassent très souvent 15% du chiffre d'affaires alors que la moyenne africaine de 5,1%. S'ajoutent les difficultés d'accès aux crédits du fait des taux d'intérêt peu compétitifs, les difficultés de financer l'apport personnel exigé (fonds propres), etc. Seul le prêt bancaire peut venir en aide aux investisseurs mais le taux de remboursement trop élevé dissuade souvent les ressortissants nationaux.

19 Depuis quelques années, les promoteurs délaissent ces équipements classiques, basés sur l'hôtel et le village de vacances, pour s'orienter vers la para-hôtellerie, immobilière (Diouf 2000). Cette formule très en vogue consiste à construire des résidences de vacances où les touristes deviennent des propriétaires ou locataires résidents ; elle s'est véritablement développée à partir de la dévaluation du Franc CFA de 1994. Ce sont notamment toutes les résidences touristiques qui occupent le nord de la station touristique de Sali. Diouf (2000) a recensé la construction d'une vingtaine de résidences touristiques composée de plus d'une centaine de villas ou de studios dans la station balnéaire de Sali entre 1994 et 1999 ; cette nouvelle génération de structure d'accueil se caractérise par une plus grande consommation d'espace (par opposition au classique hôtel vertical des premières années) ; ces structures conçues comme des enclaves protégées permettent de regrouper des clientèles homogènes

dans une même unité tout en leur proposant un logement plus individualisé, des structures ludiques et sportives communes et davantage d'espace. Le développement sans précédent de ce nouveau type de constructions a renforcé la spéculation foncière et il est à noter que la plupart des constructions sont entreprises dans l'espace du DPM.

Tableau 3 : Évolution touristique dans les quelques hôtels de la Petite Côte (1988-1999)

| Années Réceptifs | 1988 | 1992 | 1996 | 1999 |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Station de Sali | 40226 | 51793 | 52866 | 93356 |
| Adiana Centre touristique de Mbour | 14624 | 13608 | 14264 | 16647 |
| Domaine de Nianing | 1788 | 1493 | 1681 | 1390 |
| Club Baobab | 7771 | 12026 | 14602 | 17113 |
| Coquillage | 4910 | 5635 | 5653 | 6556 |
| Berthenier | | | | 2228 |
| Phoenix | | | | 276 |
| | | | | 212 |
| Total | 69319 | 84555 | 89066 | 138078 |

Source : Ministère du Tourisme et des Transports Aériens du Sénégal (2000)

- 20 En définitive l'analyse du secteur touristique révèle que le pays continue de faire la promotion d'une approche classique d'un exotisme tropical articulé autour des 4S « *Sea, Sun, Sand and Sex* ». Une approche peu originale sur un marché où la concurrence est rude, notamment entre les nouvelles destinations du Tiers-Monde.

III. Un espace en mutation

- 21 Sur la Petite Côte, l'introduction massive de capitaux, notamment étrangers, précipite la déstructuration d'une société traditionnelle au profit de nouvelles logiques économiques centrées sur le tourisme.

III.1 La réorganisation du marché du travail

- 22 Le développement du tourisme sur la Petite Côte a entraîné une multitude de conséquences économiques : la déstabilisation de l'économie traditionnelle rurale s'est doublée d'une arrivée nouvelle de vendeurs, d'artisans, surtout informels, et d'une foule de personnes à la recherche d'opportunités en tout genre.

- 23 Tout d'abord, les premiers pourvoyeurs d'emplois sont les centres d'hébergement. Selon les sources ministérielles, à Sali, les hôtels et les résidences touristiques seraient à l'origine respectivement de 450 et 700 emplois en 1998. Sur la Petite Côte, les hôtels comme Palm Beach, Savana Kumba, Domaine de Nianing, Club Adiana sont les plus importants employeurs. Certes la division du travail atteste de disparités salariales significatives entre les expatriés et les nationaux : d'une manière générale les expatriés occupent les postes clés contrairement aux nationaux davantage confinés aux tâches subalternes. Un exemple de cette inégalité peut être trouvé au niveau de la station balnéaire de Sali où plus de 50 % des travailleurs sont saisonniers (Tableau 4) qui perçoivent des salaires variant entre 30,000 et 60,000 Francs CFA (environ 43 à 86 US\$) (Diagne 2001). Pour une tâche identique, l'expatrié perçoit une rémunération double de celles de son collègue sénégalais ou africain en général (Tableau 5). Enfin il faut souligner que la majorité des travailleurs habitent hors de la zone d'implantation des hôtels : la plupart des employés des hôtels de Sali viennent de Mbour, Dakar, Thiès, Saint-Louis qui sont les principales zones de recrutement de la main d'œuvre des hôtels (Figure 2). Cette situation peut s'expliquer par le niveau élevé de maîtrise de la langue française nécessaire. Ainsi, du fait de leur niveau d'éducation insuffisant, seule une infime partie des villageois est recrutée dans les hôtels (par exemple le niveau scolaire ne dépasse pas le primaire pour 54% des résidents de Sali). Les villageois employés dans le

secteur remplissent des fonctions de gardiens, de jardiniers, de chauffeurs ; leurs médiocres salaires ne permettent pas d'enrayer la paupérisation et la périphérisation des masses rurales. En outre, la plupart des employés n'ont pas une carrière professionnelle bien définie en raison de la flexibilité totale du travail et de la durée réduite des engagements ; ils constituent en quelque sorte des « perpétuels saisonniers ». Il n'est pas rare de rencontrer des saisonniers qui après plus de deux années d'activité dans un même établissement continuent d'être des travailleurs sans contrat. Cette situation « d'éternels saisonniers » pose le sérieux problème du respect du code du travail (absence d'assurance, respect d'aucune réglementation). Une grande majorité des employés travaillent plus de douze heures par jour sans la moindre compensation.

24 Néanmoins les zones touristiques du littoral continuent d'être des mirages pour les jeunes populations des villages environnants ou des régions économiquement fragilisées. Alors que la main d'œuvre manque dans les campagnes, des jeunes actifs se concentrent autour de ces pôles d'activités. En dehors des structures hôtelières, d'autres opportunités se dessinent dans les secteurs de l'artisanat (bijouterie, souvenirs, textile), du transport, des services. De nombreuses activités informelles s'organisent autour du tourisme comme dans le domaine des locations de voitures privées ou de taxis pour des excursions individuelles. Beaucoup d'hôteliers travaillent avec des entreprises de taxis privées (qui emploient des chauffeurs, des « aide-chauffeurs » ainsi que des chargeurs).

25 A l'inverse, l'emprise du tourisme dans les espaces ruraux a engendré une désorganisation de l'économie traditionnelle qui était basée sur l'agriculture et la pêche. L'agriculture qui fut longtemps la seconde activité économique après la pêche subit de plein fouet les effets du tourisme par la réduction et la disparition des terres de culture. Les anciens espaces agricoles ne sont pas en mesure de résister à l'extension rapide des espaces touristiques comme autour de Sali. Seuls les villages de Sali Velingara et Sali Joseph continuent de pratiquer l'agriculture dans le secteur. La manque de terres se traduit par des pertes de production (comme la production annuelle de mil ; Diagne, 2001). Concomitamment, la pêche traditionnelle est également touchée par le déploiement des emprises touristiques. Les portions de littoral les plus accessibles se réduisent (comme à Sali) et de nouvelles réglementations pénalisent le travail des pêcheurs par exemple avec l'interdiction des traditionnels séchages et fumages de poissons considérés comme nuisibles pour le tourisme. Ainsi à Mbour les pêcheurs ont été contraints de quitter leur lieu de travail habituel pour aller à Mballing, cinq kilomètres plus loin, déstructurant davantage l'économie traditionnelle en isolant les pêcheurs de leurs clientèles locales et des complexes touristiques.

Tableau 4 : Nombre d'emplois créés par les réceptifs de la station balnéaire de Sali en 2000

| Réceptifs | Nombre d'emplois | |
|----------------|------------------|-------------|
| | Permanents | Saisonniers |
| Filaos | 64 | 47 |
| Palm Beach | 108 | 104 |
| Bougainvillées | 9 | 65 |
| Espadon | 48 | 1 |
| Savana Kumba | 37 | 53 |
| Savana saly | 28 | 60 |
| Royam | 18 | 28 |
| Saly Princess | 0 | 97 |
| Cocotiers | 37 | 8 |
| Neptune | 38 | 25 |
| Saly hotel | 56 | 13 |
| Total | 443 | 501 |

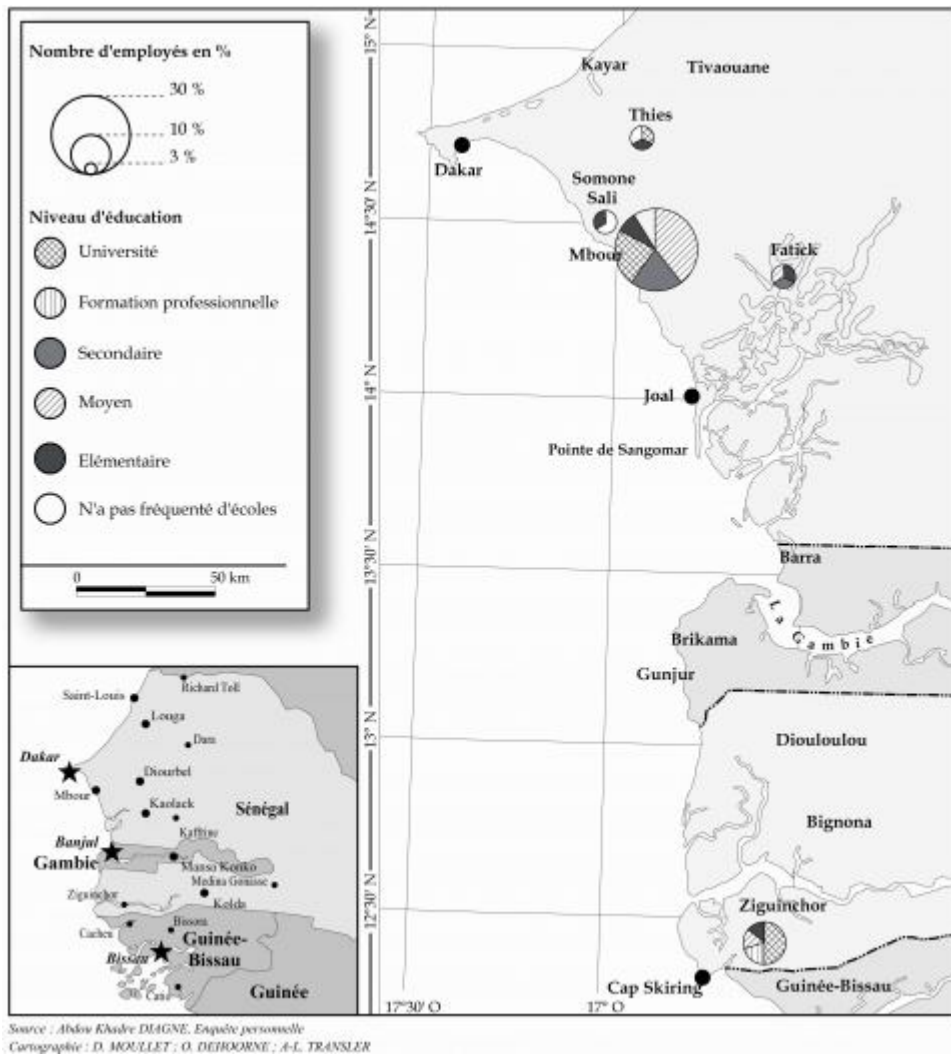
26 L'autre aspect capital et trop souvent négligé est l'inflation qui s'installe dans les zones touristiques compte tenu des nouveaux flux financiers liés aux touristes. Les modestes villageois sont de fait exclus des logiques commerciales qui s'imposent dans leur espace de vie habituel. Seuls ceux qui commercent directement avec le tourisme sont en mesure de faire face avec plus ou moins de difficultés cette inflation. De fait cette situation a entraîné un phénomène de micro-périphérisation des villageois par rapport à une économie enclavée d'origine européenne. Ainsi la plupart des villageois se regroupent autour du marché de Mbour dont les prix sont plus abordables. Cette situation entraîne une prolétarianisation des populations exclues des logiques touristiques et dont des devises étrangères. Face à la détérioration de leur cadre de vie et la fermeture de l'espace qui les repoussent inexorablement vers des périphéries toujours plus reculées, certains décident de partir en quête d'autres terres ou pour rejoindre la précarité de la capitale.

27 Tableau 5 : Salaires mensuels (en Franc CFA) des employés de Palm beach et Club Baobab en 1999

| Palm Beach (Décembre) | | | Club Aldiana (Octobre) | |
|--|--------|---------------|---------------------------|---------------|
| | Nombre | Salaire Total | Nombre | Salaire Total |
| Cadre Sénégalais | 11 | 5.732.407 | 11 | 1.917.300 |
| Personnel qualifié Sénégalais | 67 | 22.097.007 | - | - |
| Personnel de base Sénégalais | 23 | 3.937.407 | 73 | 4.487.200 |
| Cadres expatriés | 2 | 4.939.867 | 1 | 1.840.625 |
| Personnel qualifié expatrié | 1 | 9.225.167 | - | - |
| Personnel qualifié africain non Sénégalais | 1 | 228,263 | - | - |
| Saisonnier | 117 | 20.626.732 | 18 | 1.575.600 |

Source : Ministère du Tourisme et Transports Aériens du Sénégal

Figure 2 : Zones de recrutements des hôtels de la Petite Côte (Bougainvillers, Savana, Palm Beach, Royam)



III.2 Une jeunesse en quête de repère

28 Les flux économiques et humains qui s'insèrent dans ces espaces traditionnels fragiles contribuent à accélérer l'érosion des structures traditionnelles des villages du littoral. La fragilisation de leur cohésion est considérablement aggravée par l'introduction de nouveaux modèles occidentaux qui précipitent la rupture entre les générations (marginalisation des personnes âgées) et contribuent au recul des mariages endogamiques. La nouvelle mode est aux mariages mixtes dans les zones touristiques de Sali et de Nianing. Les jeunes garçons « courtisent de vieilles touristes » et les jeunes filles, à peine majeures, accompagnent les touristes, plutôt âgés, pour bénéficier de leurs largesses. Des familles démunies poussent leurs filles à se marier avec des Européens dans le but de pouvoir sortir de la pauvreté. En d'autres termes, le tourisme est en train de développer une acculturation et une 'européanisation' des masses rurales. Beaucoup de jeunes imitent non seulement les tenues vestimentaires des Européens mais aussi leur genre de vie. L'usage de la drogue s'y est répandu car l'existence de ces foyers de consommateurs potentiels suscite l'intérêt de réseaux locaux de trafiquants alimentés depuis la capitale sénégalaise et de l'étranger (notamment des côtés sud-américaines). La gendarmerie de Sali fait régulièrement des contrôles mais les interpellations se limitent aux sous-traitants et petits consommateurs. La petite délinquance s'amplifie, notamment les vols à la tire, et nécessite le renforcement des mesures de sécurité dans les établissements touristiques. Cette petite délinquance naissante conforte les logiques de fermeture des lieux touristiques où les visiteurs restent davantage entre eux avec les quelques ressortissants locaux autorisés ou invités.

29 La résultante de tout ce qui précède est le rejet des règles islamiques et traditionnelles considérées comme « rétrogradées » par les nouvelles générations. Mais doit-on rappeler que

le tourisme international dans les pays en développement met en contact deux populations économiquement et culturellement très différentes : l'une est riche, soucieuse de divertissement et l'autre démunie, confrontée à des impératifs de développement (Diouf 2000). En ce sens, le développement de la prostitution dans les zones touristiques constitue l'une des conséquences les plus marquantes. La croissance rapide de cette activité va jusqu'à occuper même les devants de la presse sénégalaise (cf. *Le Témoin* du 22 mai 2000). Cette activité est alimentée par des flux migratoires venus surtout de la capitale sénégalaise. Mais la plupart des prostituées dépourvues du carnet sanitaire leur permettant de pratiquer cette activité évoluent dans la clandestinité. Même si la loi interdit la clandestinité, il est très rare de voir une prostituée clandestine sanctionnée par les autorités judiciaires du fait de leur complicité. Diouf (2000) note que s'il est vrai que le tourisme favorise l'emploi (employés d'hôtels, guides touristiques, antiquaires, commerçants, petits entrepreneurs, etc.), l'appât du gain facile a localement des effets ravageurs. Les cas de proxénétisme défrayent la chronique depuis quelque temps à Sali (Diouf 2000). La prolifération des pratiques négatives découlerait en grande partie d'une complicité des guides touristiques et des « suiveurs de touristes » appelés localement des « antiquaires ». Cette tendance se prolonge dans le secteur de la pédophilie qui gangrène le secteur du tourisme sur la Petite Côte. Même si la majorité des touristes ne cherchent pas délibérément le sexe pendant leurs voyages, force est de constater que très nombreux sont ceux qui dans l'anonymat de cet ailleurs s'adonnent facilement à ces rapports sexuels à caractère commercial. A ce titre l'importance du crime organisé autour de l'exploitation sexuelle des enfants doit être officiellement reconnue. D'importantes sommes d'argent sont en jeu dans un contexte de pauvreté et de misère sociale ; or le trafic des enfants est des plus lucratifs. Récemment un film sur la pédophilie sur la Petite Côte diffusé sur une chaîne de télévision française a provoqué une intervention de la division des investigations criminelles à Sali (*Walfadjri* du 14 mai 2003). La station est en train de devenir le lieu de prédilection des pédophiles amateurs de sensation forte. Le phénomène est d'autant difficile à combattre que cela se passe souvent dans des lieux fermés, retranchés, notamment dans les résidences privées. Les complicités sont multiples : des fillettes sont introduites sous couvert d'un emploi de domestique dans une villa ou encore d'accompagnantes de leurs amies elles-mêmes domestiques, le temps de passer une journée à l'abri des regards indiscrets. Des sujets très âgés qui ont un goût réputé pour les gamines sont prêts à payer le prix fort pour assouvir leurs vices (*Sudquotidien* du Samedi 28-Dimanche 29 Juin 2003). Donc, après la Thaïlande, les Philippines, le Sri Lanka et le Cambodge, entre autres pays où le corps de l'enfant est exploité pour la pornographie et la prostitution, le phénomène s'étend sur le continent africain où la législation est très légère en matière de répression contre le tourisme sexuel.

30 Ces dérives qui restent trop ignorées dans le cadre des études touristiques permettent de poser la question des relations de pouvoir entre des sociétés d'accueil largement démunies, des milieux d'affaires qui ne conçoivent la situation qu'en termes économiques et des individus à tous les échelons qui profitent toujours d'un plus faible pour imposer leur domination. Les enjeux économiques méritent d'être reconsidérés au regard des dérives du pouvoir de l'argent et des questions d'ordre éthique doivent être posées.

IV. De la nécessité de créer les conditions d'un développement touristique viable

31 Le laissez faire guidé par des impératifs économiques qui caractérise cette zone n'est pas sans soulever quelques problèmes sur le plan environnemental. Les constructions en bord de mer sont confrontées à l'érosion du littoral. La situation témoigne de l'absence d'application des textes juridiques existants (lois, code de l'environnement). Le développement anarchique témoigne qu'au Sénégal, comme dans de nombreux pays en voie de développement, l'économie prime sur l'environnement. Or le littoral est particulièrement sensible aux pollutions liées à l'urbanisation de la zone, le traitement des eaux usées est très problématique et les déchets sont rapidement évacués vers l'océan tandis que de nouvelles algues

prolifération sur la plage. La gestion des déchets urbains et touristiques tarde à s'organiser alors que l'ampleur des flux de consommateurs et de travailleurs séjournant dans la zone s'est confirmée.

32 A l'inverse les logiques de développement qui accompagnent les dynamiques touristiques ont aussi des effets très stimulants sur la modernisation du cadre de vie. L'introduction de capitaux étrangers soutient le développement des infrastructures dans les villages proches des secteurs hôteliers. C'est le cas du village de Sali qui a vu son cadre de vie profondément modernisé avec une connexion au réseau international de téléphone et même l'accès à l'internet. Presque tous les villages touristiques sont électrifiés et l'approvisionnement en eau s'est considérablement amélioré. Les aménagements se sont aussi sur le plan environnemental par exemple avec la plantation de quelques 150 000 arbres dans la station balnéaire de Sali pour créer un micro climat dans la zone.

33 Le secteur touristique a également soutenu la construction d'écoles, de centres de santé, en majorité financés par les capitaux étrangers, notamment dans le cadre de coopérations et de jumelages. Au village de Nianing, par exemple, les touristes prennent en charge la scolarité des enfants nécessiteux. Le contact avec les étrangers est alors perçu comme une chance pour les jeunes villageois qui envisagent l'émigration.

34 La réflexion doit donc s'étendre aux conditions qui favorisent l'établissement d'un juste compromis entre les demandes du tourisme international et la prise en compte des réalités des sociétés locales ; un compromis qui devrait se définir à travers un projet de tourisme durable permettant de concilier la croissance économique et la prise en considération les questions sociales et environnementales. Donc l'amélioration des conditions de vie des populations locales doit être l'un des principaux objectifs du tourisme durable. Pour étendre davantage les retombées économiques au sien des sociétés d'accueil, une réelle participation des populations locales s'impose par exemple à travers des séjours chez l'habitant (qui supposent donc une qualité minimale des conditions de vie pour tous), les services de pirogues avec l'implication des pêcheurs, et bien sûr la promotion de l'artisanat. Dans cette optique, il est nécessaire de mettre en place un cadre national qui stimule l'implication des communautés locales (notamment en matière fiscale). Les effets d'entraînement du tourisme sur d'autres secteurs de l'économie rurale sont également avérés. Il peut être associé à l'agriculture, proposer des tâches rémunérées ponctuelles dans l'entretien de certains espaces et aussi soutenir des marchés locaux ; les productions maraîchères des villages côtiers pourraient approvisionner les hôtels. La mise en place de tous ces leviers du développement relèvent de volontés politiques, tant de la part des pouvoirs nationaux que des investisseurs internationaux. Les populations locales n'ont pas de pouvoir de décision sur la nature du tourisme dans leur propre environnement. Les décisions relèvent d'autres instances. Les villageois, en majorité des pêcheurs, sont déplacés dans des zones moins prisées, plus éloignées de la côte. L'accès à la mer se privatise. Le cas de Sali est assez édifiant : les plages sont gardées et une autorisation est nécessaire pour y accéder. De plus l'environnement local est complètement bouleversé par les logiques de ségrégation spatiale où coexistent deux formes d'habitats diamétralement opposés : des résidences retranchées, sous surveillance, dans la verdure, et l'entassement de rudimentaires constructions.

Conclusion

35 L'introduction du tourisme et le développement d'une économie moderne placent la Petite Côte en situation de carrefour régional où convergent des flux émanant non seulement des principales zones géographiques du Sénégal mais aussi des métropoles européennes et particulièrement françaises. Du fait de l'essor du tourisme, l'économie traditionnelle ce secteur littoral sénégalais s'est vu disqualifiée et remplacée par une économie ouverte sur l'international et largement dominée par les investissements étrangers. L'émergence de cette nouvelle dynamique a engendré d'importantes vagues de migrants à la recherche de travail tandis que les anciens agriculteurs et pêcheurs, du fait de leurs faibles niveaux d'éducation,

sont relégués au second plan. Ainsi la majorité des employés du secteur, essentiellement des saisonniers, proviennent d'autres régions du Sénégal. Sur le plan sociétal, l'occidentalisation de la culture et des modèles de consommation dans un espace traditionnel fragilisé précipite la dislocation des structures sociales et la rupture envers des us traditionnels et les pratiques religieuses notamment au sein des jeunes générations.

36 La complexité des enjeux autour des capitaux étrangers doit aussi être analysée sous l'angle de la modernisation des espaces de vie. Le fait touristique dans un pays en développement comme le Sénégal nécessite de s'entendre sur l'élaboration d'une planification (réaliste) et de créer les conditions d'actions concertées permettant à chaque catégorie d'acteurs de participer à ce projet de société. Le développement de programmes touristiques conciliant des intérêts à court terme répondant par exemple aux préoccupations financières d'un pouvoir central (dont la crédibilité est souvent contestée) et aux ambitions d'investisseurs internationaux, sans prise en compte des populations résidentes, n'est pas sans soulever de sérieuses limites sur les plans environnemental et sociétal.

Bibliographie

Ciss G.. (1983). *Le développement touristique de la Petite Côte sénégalaise*, thèse de 3ème cycle en Géographie, Université de Bordeaux III.

Ciss G.. (1989). "Saly Portudal un village sénégalais face au tourisme international", *Cahiers d'Outre-mer*, Vol. 42, n° 165, pp 53-72.

Dehoorne O. (2002). « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques des mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, tome 18, n° 1, p. 7-36.

Dehoorne O. (2003). « Le monde du tourisme » in M. Stock dir. *Le tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*. Belin, p. 117-166.

Diagne A.K. & Yamamura J. (2000). "Tourism Development and Environmental Coast

Laws in Senegal: The case of the Petite Côte", *The Arab World Geographer*, Vol. 3, n° 2, pp.113-131.

Diagne A.K. (2001). "Impacts of coastal tourism development and sustainability: A geographical case study of Sali in the Senegalese Petite Côte", *Geographical Review of Japan (Series B)*, Vol. 74, n° 1.

Diallo M.A. (1997). *Contribution à l'étude du domaine public maritime du Sénégal*, Mémoire de D.E.A d'enseignement, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Sciences juridiques et Politiques.

Diop A. (1986). *L'organisation touristique de la Petite Côte sénégalaise et ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace*, thèse de 3ème cycle en Géographie, Université Paul Valéry Montpellier III.

Diouf B.S. (2000). "Polémique sur la station de Saly : Tourisme sexuel ou tourisme à croissance rapide mal maîtrisé ?", *Notes africaines*, Ifan, Sénégal.

Kolossov V.A. & Galkina T.A. "Migrations, ethnic diversity and self-identification in mixed marriages, source internet", <http://www.bun.kyoto-u.ac.jp/geo/globality/kolossov%20and%20andGalkina.htm>, document accédé le 18 mai 2001.

Le Témoin (2000). « Pornographie à Saly Portudal : Des cassettes vidéo ayant comme protagonistes des touristes et filles sénégalaises circulent sous le coude », n° 510, 22 mai.

Ministère du tourisme et des transports aériens du Sénégal (2000). « Note explicative sur les statistiques du tourisme au niveau de la Petite Côte (1988 a 1999) », Dakar, Ministère du tourisme et des transports aériens du Sénégal.

Ministère du Tourisme (2002). « Journées Nationales de Concertation sur Le Tourisme. Diagnostic du Secteur du Tourisme Document de travail », Dakar, Ministère du tourisme du Sénégal.

Ministère de l'Environnement et de la Protection de l'Environnement Ministère du tourisme et des transports aériens du Sénégal (1999). « Stratégie Nationale Initiale de Mise en œuvre de la convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques », Dakar, MEPE.

Sud Quotidien (2003). « Tourisme sexuel impliquant des enfants : un danger pour la jeunesse », Samedi 28 –Dimanche 29 Juin 2003.

Walfadjri (2001). « Litige foncier. Pourquoi la révolte monte sur la Petite Côte », n° 3897, 23 août 2001.

Walfadjri, (2001). « Démolition à Warang : les prévenus écopent de six mois avec sursis », n° 4375, 14 septembre 2001.

Walfadjri (2003). « Saly Portudal : La DIC sur les traces d'une cassette sur la pédophilie », Mercredi 14 mai 2003.

- World Wild Found International (2001). « Lignes directrices pour le développement de l'écotourisme communautaire », WWF.

Pour citer cet article

Référence électronique

Olivier Dehoorne et Abdou Khadre Diagne, « Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal) », *Études caribéennes* [En ligne], 9-10 | Avril-Août 2008, mis en ligne le 12 novembre 2010, consulté le 08 avril 2011. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/1172>

Auteurs

Olivier Dehoorne

Maître de conférences, Université des Antilles et de la Guyane

Articles du même auteur

Le tourisme de croisière dans l'espace caribéen : évolutions récentes et enjeux de développement. [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 13-14 | Décembre 2009

Regards croisés sur les enjeux du tourisme en Amérique latine [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 13-14 | Décembre 2009

Tourisme, écotourisme et stratégies de développement dans la Caraïbe [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 6 | Avril 2007

Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux : ressources et enjeux de développement [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 9-10 | Avril-Août 2008

Le tourisme international dans le monde : logiques des flux et confins de la touristicité [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 9-10 | Avril-Août 2008

Le tourisme dans les îles et rivages tropicaux : enjeux, menaces et perspectives [Texte intégral]

Paru dans *Études caribéennes*, 9-10 | Avril-Août 2008

Tous les textes...

Abdou Khadre Diagne

Ph.D., Chiba University, Japan

Droits d'auteur

© Tous droits réservés